

COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 09 mars 2026

2026-02 - Compte de Gestion 2025 – Budget Principal

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Mme Denise RENAUD

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Eric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD,

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Yann THOMAS,

M. Xavier SARRY donne pouvoir à M. Judicaël LAMY

M. Yannick SOULARD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

Votants : 16

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (11) :

Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Thomas GISBERT, M. Rémi PASCAREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Frédéric PORTRAIT, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale des Services d'e-Collectivités,

Madame Sandrine BRIAUD, Responsable de la cellule Méthode, Projets, Accompagnement,

Madame Mathilde MANDIN, Chargée de support logiciels métiers.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2026-02 - Compte de Gestion 2025 – Budget Principal

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. À cet effet, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local avant le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le compte de gestion est voté par l'assemblée délibérante. Son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif.

En effet, l'assemblée délibérante ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs sans disposer des comptes de gestion correspondants (CE, 3 novembre 1989, Gérard Ecorcheville).

Le Président expose :

Le compte de gestion du Budget Principal pour 2025 se présente comme suit et est conforme au compte administratif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT/COMPTE DE GESTION

	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	3 213 252,04
Titres de recette émis (b)	2 835 767,01
Réductions de titres (c)	536 678,03
Recettes nettes (d = b - c)	2 299 088,98
DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	3 213 252,04
Mandats émis (f)	1 964 315,18
Annulations de mandats (g)	45 724,55
Depenses nettes (h = f - g)	1 918 590,63
RESULTAT DE L'EXERCICE	
(d - h) Excédent	380 498,35
(h - d) Déficit	

Résultat de fonctionnement 2025

Le résultat de fonctionnement 2025 est excédentaire de 380 498,35 € contre un déficit de 12 927,50 € en 2024, soit un excédent cumulé de fonctionnement positif de 1 318 670,39 €.

(1) Il est à noter que le résultat 2022 prend en compte une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 150 000 € versée en décembre 2022 (tranche n°1) dans la cadre de la participation par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) au financement de l'offre cyber aux collectivités adhérentes qui souhaitent souscrire à cette offre avec un engagement de 3 ans.

SECTION D'INVESTISSEMENT/COMPTE DE GESTION

	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	
Prévisions budgétaires totales (a)	275 474,85
Titres de recette émis (b)	104 162,12
Réductions de titres (c)	
Recettes nettes (d = b - c)	104 162,12
DEPENSES	
Autorisations budgétaires totales (e)	275 474,85
Mandats émis (f)	102 124,96
Annulations de mandats (g)	9 851,18
Dépenses nettes (h = f - g)	92 273,78
RESULTAT DE L'EXERCICE	
(d - h) Excédent	11 888,34
(h - d) Déficit	

Résultat d'investissement 2025 :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 085-200043115-20260309-D2026_02-DE

La section d'investissement présente en 2025 un excédent de 11 888,34 €, soit un excédent cumulé de 167 363,19 €. Le budget 2025 en investissement a principalement concerné les dépenses de licences pour les déploiements de collectivités souhaitant bénéficier des logiciels BERGER LEVRAULT (16 commandes de licences pour 42 K€) et la migration vers la nouvelle GED ALFRESCO COMMUNAUTAIRE pour 34 100 €.

RESULTATS CUMULES :

COMPTE DE GESTION

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	155 474,85		11 888,34		167 363,19
Fonctionnement	938 172,04		380 498,35		1 318 670,39
TOTAL I	1 093 646,89		392 386,69		1 486 033,58

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter le Compte de Gestion 2025 du Budget Principal tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 09/03/2025

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées : 16

Non Votés : 0

1 – Pour : 16 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 085-200043115-20260309-D2026_02-DE